



Le 3/11/2015

Vive L' ACTION

Tous ensemble, l'union a fait la force!

Rythmes éducatifs... Un conflit POUR UNE LEGITIME EQUITE

Ou comment une intersyndicale, force vive d'agents motivés, a du faire face à des élus non réactifs devant l'urgence à régler un mouvement qui perturbe les familles rennaises !!

M chardonnet, élu au personnel, déclare dans le Ouest-France du 30.10.2015 : "J'ai toujours estimé que la réforme des rythmes scolaires avait eu un impact sur le travail des agents. La négociation d'une prime était donc légitime..."

Alors pourquoi les négociations ont-elles été si laborieuses : Bras de fer, pression, intimidation, fin de non recevoir, lettres aux agents, courriers aux parents... Alors que les agents ne réclamaient qu'une équité de traitement entre tous les cadres d'emplois.

Oui il a fallu se battre pour arracher un protocole d'accord mais qui prouve que l'on n'a rien sans rien : Grève, débrayage, manifs, AG , le tout depuis le 31 Août 2015.

Il a fallu tout cela pour que nos chers élus reconnaissent enfin l'impact des rythmes éducatifs et les efforts fournis par appelons les : "les oubliés de la DEE".

Le mouvement de grève n'est imputable qu'à nos élus qui ont fait la sourde oreille.

Lors de l'assemblée générale du 3 Novembre un protocole d'accord a été validé par les agents présents et mandatés :

- Ajustements des conditions d'exercice de missions dans le cadre de groupes de travail.
- Mise en place de groupes de travail sur les conditions d'hygiène et de sécurité dans le cadre du CHSCT.
- Octroi d'une prime de 300 euros net en 2015 pour les agents titulaires et stagiaires et négociation du montant d'une seconde prime versée en Mars 2016.
- Octroi d'une prime de 200 ou 100 euros suivant différentes modalités pour les agents contractuels et vacataires pour 2015.

De ce fait la sortie du mouvement de grève a été votée...ET NOUS RESTERONS VIGILANTS SUR LA SUITE DONNEE A CES AVANCEES

Voir extrait du protocole d'accord, signé le 3 novembre 2015, au verso.